

Parmi les sulfatées magnésiennes et les sulfatées mixtes, il faut citer l'eau de *Montmirail* (Vaucluse), qui ne le cède en rien aux différentes eaux étrangères et qui doit, par suite, obtenir la préférence des médecins français. Elle contient 10 grammes de sulfate de magnésie et 5 grammes de sulfate de soude par litre; elle purge à la dose de trois à quatre verres.

L'eau de *Pullna* (Bohême) contient 12 grammes de sulfate de magnésie, 10 grammes de sulfate de soude, 2 gr. 50 de chlorure de magnésium par litre. Dose purgative : deux verres.

L'eau de *Birmenstorff* (Suisse) est également une sulfatée mixte; elle contient 22 grammes de sulfate de magnésie et 7 grammes de sulfate de soude par litre. Un verre à deux verres déterminent l'effet purgatif.

Les plus minéralisées des sulfatées mixtes sont les eaux célèbres d'*Hunyadi Janos* et de *Rakoczy*. Elles contiennent de 22 à 25 grammes de sulfate de magnésie, de 20 à 22 grammes de sulfate de soude et de 17 à 20 grammes de chlorure de sodium par litre. Dose : de un à deux verres.

Les eaux chlorurées : *Aulus*, *Châtel-Guyon* (Puy-de-Dôme) sont peu minéralisées et conviennent surtout dans le traitement de la constipation habituelle.

Les purgatifs salins agissent surtout en augmentant la sécrétion intestinale : aussi sont-ils particulièrement indiqués, d'une part, dans les maladies infectieuses où l'on doit expulser les produits toxiques formés dans l'intestin, dans les affections aiguës de l'intestin : embarras gastro-intestinal, diarrhées catarrhales, dysenteries au début, etc., et, d'autre part, dans tous les cas où l'on veut obtenir une dérivation du côté de l'intestin, soit pour déterminer une « saignée séreuse » (cardiopathies avec œdème), soit pour favoriser l'élimination de produits toxiques quand l'émonctoire rénal fonctionne d'une façon insuffisante (néphrites).

Leur usage prolongé entraîne toujours la constipation, aussi sont-ils contre-indiqués dans la plupart des cas de constipation habituelle.

Avant d'énumérer les drastiques, nous devons parler de l'*huile de ricin*, qui est un excellent purgatif, et qu'il convient surtout d'employer au début du traitement de la constipation habituelle, quand il s'agit de déterminer la désobstruction préalable de l'intestin. Chez l'enfant (deuxième enfance) on l'administre à la dose de 10 à 20 grammes; chez l'adulte, à la dose de 50 à 60 grammes. Sa saveur nauséuse en rend le maniement très difficile, surtout chez les enfants. On a proposé de la faire prendre en potion :

Huile de ricin	50 grammes
Sirop d'orgeat	50 —
— de gomme	50 —
Eau de menthe	10 —
— distillée q. s. pour compléter	150 —

A prendre en une fois (Patein).

On l'administre habituellement dans du bouillon tiède, dégraissé; dans du café noir, du jus d'orange, du cassis.

Chez les enfants, on peut avoir recours à un mélange d'huile et de sirop de gomme bien aromatisé avec un peu d'eau de menthe ou de fleurs d'oranger et qu'on agite vivement dans la fiole, au moment de l'administrer.

L'huile de ricin se donne encore en lavement à la dose de 50 grammes :

Huile de ricin	50 grammes.
Jaune d'œuf	n° 1.
Eau	200 grammes.

Les drastiques sont fort utiles dans certains cas en raison de leur action énergique, mais ils doivent être maniés avec prudence, car ils peuvent déterminer des entérites graves et entraîner la mort. Leur emploi répété est contre-indiqué. Les plus usités sont le jalap et la scammonée. L'huile de croton ne s'emploie que rarement.

Le *jalap* se donne en poudre à la dose de 80 centigrammes à 2 grammes au plus; la résine à dose moindre (60 centigrammes).

La préparation de jalap, que l'on prescrit habituellement, est la teinture de jalap composée, plus connue sous le nom d'eau-de-vie allemande. Voici la formule de cette teinture :

Racine de jalap	80 grammes.
— de turbith	10 —
Scammonée d'Alep	20 —
Alcool à 60°	960 —

L'eau-de-vie allemande est prescrite à la dose de 10 à 50 grammes, seule ou associée à poids égal de sirop de nerprun ou de séné. C'est un purgatif fréquemment employé dans l'asystolie, avant le traitement digitalique; dans le mal de Bright, etc.

La *scammonée* se donne à l'état de poudre à la dose de 25 centigrammes à 1 gramme; à l'état de résine à la dose de 40 à 60 centigrammes; elle est moins irritante que le jalap.

L'*huile de croton* est un drastique des plus violents, qu'il faut réserver pour les cas particulièrement rebelles (colique de plomb, accumulation de scybales). On la prescrit associée à l'huile de ricin :

Huile de ricin	50 grammes.
— de croton	1 ou 2 gouttes.

ou en pilules :

Huile de croton	1 goutte.
Miel blanc	} aa q. s.
Poudre de guimauve	

Pour une pilule. Il est prudent de n'administrer qu'une seule pilule.

La *mercuriale* ne s'emploie qu'en lavement :

Miel de mercuriale	100 grammes.
Eau tiède	400 —

La *coliquinte* est peu employée, car elle peut déterminer une colite dysentérique; elle entre, à petites doses, dans la composition de pilules purgatives; il en est de même de la *gomme-gutte*. On a employé ces purgatifs surtout dans les cas de congestion de l'encéphale.